

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DUPUY  
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

07-05-2018

PROCÈS-VERBAL, de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce sept (7) mai de l'an deux mille dix-huit (2018), à dix-neuf heures (19h00) sous la présidence du maire Monsieur Normand Lagrange à laquelle sont présents les conseillers (ères) suivants (es) :

Rémi Jean, Michel Beaudette, Josée Leclerc,  
Christian Mongrain Thériault, Rémi Kelley.

Était absente la conseillère Denise Morin.

Étaient présents également, Madame Pascale Lavigne, Directrice générale, Madame Nathalie Soucy, Secrétaire et Monsieur Richard Petit, Inspecteur municipal.

068-2018

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Michel Beaudette  
Appuyé par le conseiller Rémi Jean,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée

069-2018

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 AVRIL**

Proposé par le conseiller Michel Beaudette  
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE les minutes soient adoptées et signées telles que présentées.

Proposition adoptée

**AFFAIRES EN DÉCOULANT**

• ***PROGRAMME ÉTUDIANTS, CONFIRMATION :***

La directrice générale nous informe que le programme Emploi Été Canada auquel nous avons souscrit a confirmé deux postes de 240 heures chacun. Un poste à l'animation communautaire et sportif avec le Centre Récréatif et un poste à titre de préposé à l'organisation du 100<sup>e</sup> anniversaire.

• ***OFFRE D'EMPLOIS :***

La municipalité a procédé à la publication d'offres d'emplois. Aucun candidat potentiel ne s'est manifesté. Nous demandons à tous les élus et citoyens de contribuer aux partages de notre recrutement. Plus il y aura d'informateurs, plus on aura la chance d'obtenir des candidats. À suivre.

- **ACTIVITÉ SOCCER // CAMP ÉTÉ :**

En ce qui attrait à l'activité de soccer, celui-ci sera sur une période de 6 semaines et débutera le 21 mai prochain. Exceptionnellement un lundi, les 5 autres rencontres auront lieu les mardis aux heures régulières. / En ce qui concerne le camp d'été, le service sera offert du 25 juin au 17 août 2018. Une rencontre d'informations et d'inscription aura lieu le 30 mai prochain pour les parents intéressés.

- **CONFIRMATION TRAVAUX VOIRIE 2018 :**

La directrice générale confirme le montant demandé au programme d'amélioration du réseau routier local. Les travaux envisagés de voirie 2018 est pour une somme de cent soixante-huit mille deux cent cinquante-cinq dollars (168,255.00\$).

- **EMCOMBRANTS :**

La collecte d'encombrant aura lieu les 18 & 25 mai prochains sur rendez-vous au coût de 10\$/voyage et celles du 19 & 26 mai prochains directement au garage municipal avec des conteneurs, sera de 8h00 à 12h00.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

**QUESTION :** Monsieur Réal Cossette : Suite à la démission des trois curés de DUPUY, la Fabrique désire souligner leurs départs en organisant un brunch de départ à la salle de réception situé au Pavillon des Sports, bâtiment qui appartient à la Municipalité. La Fabrique aimerait que ce soit un prêt à titre gracieux du local. La date retenue est le 3 juin prochain puisque le départ définitif des 3 curés est pour le 15 juin prochain. **RÉPONSE :** Le maire demande que la Fabrique fasse parvenir une demande écrite en ce sens. Nous allons tout de même valider la disponibilité de la salle avec le Centre Récréatif. Le conseil est présentement favorable à cette demande. À suivre.

**QUESTION :** Monsieur Claude Germain demande quand les trous dans les rues seront recouverts. **RÉPONSE :** Monsieur Petit responsable des travaux publics mentionne que la niveleuse passera demain.

**QUESTION :** Madame Cécile Rochette nous demande quand les nuisances seront traitées. **RÉPONSE :** Monsieur Lagrange, Maire répond; nous avons eu un léger retard dû à dame nature. Au courant du mois de mai, il y aura la tournée de constatations et en juin les interventions seront faites avec les suivis d'usage selon les délais remis à chaque avis. Ce dossier reste un dossier prioritaire.

### **ADMINISTRATION ET FINANCE**

070-2018

#### **APPROBATION SOUMISSION ABAT-POUSSIÈRE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy a reçu deux soumissions de prix pour l'abat-poussière pour la saison 2018;

Proposé par le conseiller Rémi Jean,  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy accepte la soumission la plus basse soumise, de Marcel Baril ltée pour un coût de 0.3610\$ du litre.

Proposition adoptée

071-2018 **APPROBATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE VÉRIFICATION ET VALIDATION DE DÉBITMÈTRES**

Il est proposé par le conseiller Rémi Jean,  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault  
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil approuvent l'offre de service de vérification et validation de débitmètres par la compagnie Endress & Hauser au montant de 950.00\$ excluant les taxes.

Proposition adoptée.

072-2018 **COMPTES À PAYER**

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des autorisations de paiement du mois d'avril 2018 faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

Proposé par la conseillère Josée Leclerc,  
Appuyé par le conseiller Rémi Jean,  
Et résolu à l'unanimité.

QUE la liste des autorisations de paiement du mois d'avril au montant de 70 877.21\$ soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Proposition adoptée

**APPUI, CONTRATS ET MANDATS**

073-2018 **ADOPTION DU RÈGLEMENT #204 MODIFIANT LA ZONE INDUSTRIELLE ET SES USAGES AUTORISÉS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE.**

Proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par le conseiller Rémi Jean,  
Et résolu à l'unanimité.

QUE les membres du conseil adoptent le règlement numéro 204 modifiant la zone industrielle et ses usages autorisés au règlement de zonage #99 de la municipalité de Dupuy.

Proposition adoptée

074-2018 **AUTORISATION À L'ARPENTEUR DE PROCÉDER AU CADASTRE D'UN TERRAIN DESTINÉ À LA REVENTE**

Proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,  
Et résolu à l'unanimité.

QUE la municipalité de Dupuy autorise l'arpenteur à procéder au cadastre du terrain, appartenant à la municipalité, destiné à la revente à monsieur Vincent Huot selon la promesse d'achat signée le 12 février dernier;

QUE le maire Normand Lagrange soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité, les documents officiels;

QUE tous les frais inhérents à l'arpentage du lot ciblé et résiduel du lot soient assumés par le futur acheteur, M. Vincent Huot;

Proposition adoptée

075-2018

### **VENTE DE TERRAIN À MONSIEUR VINCENT HUOT**

ATTENDU QUE la gestion du terrain ciblé (*partie du lot 3 870 692 cadastre du Québec*) sur la 1<sup>ère</sup> Avenue Est, Dupuy appartient à la municipalité de Dupuy;

ATTENDU QU' une promesse d'achat a été signée le 12 février dernier;

ATTENDU QUE les démarches de modification d'usage dans la zone ciblée sont terminées;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par le conseiller Rémi Jean,  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy autorise monsieur Normand Lagrange, maire de Dupuy à signer pour et au nom de la municipalité de Dupuy, la vente du terrain (*partie du lot 3 870 692 cadastre du Québec*), selon la promesse d'achat signée le 12 février 2018 avec monsieur Vincent Huot;

QUE la municipalité oblige l'acheteur à procéder à la construction de la résidence principale au cours des 12 mois suivant la date d'acquisition du terrain;

QUE tous les frais inhérents à cette vente soient assumés par l'acheteur, M. Vincent Huot; soit les taxes exigibles pour terrain vacant, le notaire et les permis nécessaires à l'établissement d'une résidence et branchements privés aux services municipaux;

Proposition adoptée

076-2018

### **RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) DANS LE DOSSIER MICHEL GIRARD**

ATTENDU QUE M. Michel Girard est propriétaire du 51 avenue de la Montagne à Dupuy;

ATTENDU QUE M. Girard a demandé 3 dérogations mineures, soit le changement de façade sans installation d'un porte d'entrée principale, la construction d'un garage à 2 mètres de la ligne de lot et une entrée secondaire à un mètre de la ligne du voisin;

ATTENDU QUE le CCU, après analyse du dossier, recommande à la municipalité de Dupuy de refuser les trois demandes de dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Rémi Jean,  
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,  
Et résolu à l'unanimité.

QUE la municipalité de Dupuy *refuse* les demandes de dérogation mineure de la propriété du 51, avenue de la Montagne à Dupuy appartenant à Michel Girard;

QUE certaines options sont permises au propriétaire en tenant compte de la réglementation en vigueur;

Proposition adoptée

077-2018

**AUTORISATION POUR UNE ACTIVITÉ EXTÉRIEURE DANS LE CADRE DU FESTIVAL D'LA BOUE 2018**

Proposé par la conseillère Josée Leclerc,  
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,  
Et résolu à l'unanimité.

QUE la municipalité de Dupuy autorise le Club Les Explorateurs Abitibi à effectuer, dans le cadre du Festival d'la boue 2018, les 26 et 27 mai prochain, une activité extérieure et que le stationnement du Centre communautaire s'y prête très bien et est sécuritaire.

Proposition adoptée.

078-2018

**PROGRAMME DE FONDS POUR L'ACCESSIBILITÉ - ASCENSEUR PAVILLON DES SPORTS**

Proposé par le conseiller Rémi Kelley,  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault  
Et résolu à l'unanimité.

QUE les membres du conseil municipal mandatent Monsieur Serge Gervais coordonnateur du Centre Récréatif de présenter l'intention de la municipalité de Dupuy d'obtenir une aide financière dans le cadre du programme " fonds pour l'accessibilité" pour le projet d'installation d'un ascenseur au Pavillon des Sports de Dupuy;

Proposition adoptée

Sujet traité

**PLAN DES MESURES D'URGENCE :** La directrice générale dépose le plan des mesures d'urgence révisé afin que chaque élu en fasse la validation et soumettent leurs commentaires. L'adoption officielle du document révisé s'effectuera en juin.

**AFFAIRES DU COMITÉ 100E ANNIVERSAIRE**

Josée Leclerc, coordonnatrice, indique que l'activité de Retrouvailles Ballon-balai et Pitoune à réaliser un bénéfice de 781.00\$ qui est remis au 100<sup>e</sup> anniversaire. La prochaine activité de levée de fonds aura lieu le 6 mai prochain, soit un souper spaghetti organisé par les Chevaliers de Colomb et le Club des 50+ en action. Bienvenue à tous.

Josée ajoute qu'elle travaille avec Valérie présentement pour les horaires de bénévoles pour chacun des comités. Si des bénévoles sont intéressés, ils peuvent donner leur nom.

## **AFFAIRES DU MAIRE**

Monsieur Normand Lagrange nous mentionne que la sélection des membres de comités a eu lieu à la MRC. Il a accepté un poste au comité de la ruralité secteur Nord. Pour nous représenter, M. Jean-Guy Boulet, maire de La Reine est nommé représentant section Nord au comité exécutif. Par ailleurs, Normand nous informe aussi qu'il y aura une conférence nommée « Oser créer », le 15 mai prochain dans le cadre de la politique culturelle. Le co-fondateur du cirque du soleil, monsieur Gille Ste-Croix, originaire de l'Abitibi-Ouest, s'entretiendra avec les participants. Les billets sont gratuits et disponibles via *TicketAcces*. De son côté, monsieur Lagrange participera le 16 mai, à une rencontre particulière à la table des maires avec monsieur Gilles Ste-Croix.

## **AFFAIRES NOUVELLES**

- ***MRC, SERVICES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES :***

La directrice générale informe le conseil que la MRC a transmis une décision de la table des maires du mois de novembre dernier, à l'effet d'exclure la vidange de fosses septiques ou de stations de pompage dont ces installations se trouvent en espace clos ainsi que le nettoyage de trous d'homme (regard).

Elle précise que des frais supplémentaires seront donc à prévoir pour obtenir ce service par une firme de Rouyn-Noranda ou Val d'OR, à l'automne.

- ***MTQ -TRAVAUX 2018-2020 :***

La directrice générale informe le conseil que le MTQ a transmis son programme d'investissements routiers 2018-2020. Sur le territoire de la municipalité de Dupuy, seule est prévue la reconstruction du pont enjambant la rivière Desmeloïzes dans le chemin du 2<sup>e</sup>-et-3<sup>e</sup> Rang Est, en 2019. Le maire indique qu'il est possible qu'entre temps d'autres travaux puissent être effectués selon les urgences dénotées.

## **AFFAIRES DES CONSEILLERS**

***M. Rémi Kelley :*** Il précise qu'il a fait la tournée de la voirie avec Richard pour mettre sur pied une planification des travaux à faire dans les prochaines années, de façon à finaliser d'un seul investissement un rang entier plutôt qu'un peu d'investissement dans plusieurs rangs.

***M. Rémi Jean :*** Il indique que la Route du Quarante-Cinq doit être traitée. Les deux trous majeurs doivent nécessairement être corrigés. Il suggère, par l'expérience antérieure, d'appliquer de l'asphalte. Il demande à l'inspecteur de demander des soumissions pour ces deux trous. À suivre.

079-2018

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette,  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20h03.

Proposition adoptée.

*Normand Lagrange*

*Pascale Lavigne*

---

Normand Lagrange  
**MAIRE**

---

Pascale Lavigne  
**DIRECTRICE GÉNÉRALE**

COPIE CONFORME CERTIFIÉE

Ce 13 août 2018

Pascale Lavigne, directrice générale / secrétaire-trésorière

---

